

## Conseil Municipal du Mardi 27 mai 2025 à 20h00

### Délibération N° 2025/040

Date de la convocation : 20 mai 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Claude HAMEL procuration à Odile BREANT, Isabelle GUGUMUS procuration à Brigitte MOREL, Philippe RIVES procuration à Eric MAUR, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

### OBJET : CESSION GRANGE ENTREPOSEE SUR LE TERRAIN COMMUNAL 509 RUE DE L'EGLISE

Madame la Maire et Monsieur Eric MAUR, adjoint à l'urbanisme présentent la proposition d'achat par la Ville de QUINCAMPOIX de la grange démontée et entreposée sur le terrain communal 509 rue de l'Eglise.

Madame la Maire rappelle le projet de construction d'une halle sur ce terrain et l'implantation d'un ilot de fraîcheur sollicité par la population qui pourra rassembler les familles dans un lieu convivial. Elle précise que la grange sera remontée à l'identique sur une parcelle de la ville de QUINCAMPOIX et que la ville d'ISNEAUVILLE pour utiliser ce local gracieusement et ponctuellement suite à la signature d'une convention entre les deux communes.

Madame la Maire demande l'avis du Conseil Municipal.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide par 20 voix POUR et 1 voix CONTRE :**

- d'approuver la cession de grange à la ville de QUINCAMPOIX,
- d'accepter le montant de cette cession fixé d'un commun accord à 5 000 €
- d'autoriser Madame la Maire à engager les procédures et signer les documents afférents à cette cession.

La secrétaire de séance,  
Conseiller municipal,

Pierre-Alain HIRSCH

Transmis en Préfecture : 23 juin 2025

Affichage : 23 juin 2025



Pour copie conforme,  
La Maire,

Sylvie LAROCHE

